

## Assemblée générale de l'OSICA du 23.04.2002

Participants : 25 personnes présentes (Comité régional CGT , Union Départementale CGT 51, Union Départementale CGT 08, les 3 Unions locales rémoises, les syndicats des villes de Reims - Ay - Epernay - Carignan - Sedan, de la Communauté de Communes de l'Agglomération Rémoise, du Centre Communale d'Action Sociale de Reims, de la DDE, La Coordination Syndicale Départementale CGT de la Marne, le Bureau de l'OSICA)

Ordre du jour :

I/ point sur l'intercommunalité

II/ bilan de l'OSICA en 2001

III/ propositions pour 2002

IV/ élection du bureau

V/ verre de l'amitié

---- Préambule ----

En préambule à l'AG de l'Observatoire Social de l'Intercommunalité en Champagne - Ardenne, un point sur la situation politique et sociale découlant des résultats du premier tour des élections présidentielles a été fait.

La responsabilité des organisations syndicales dans le barrage qui doit être fait au fascisme a été soulignée. Dans ce sens, la CGT participera à la manifestation du 27 avril 2002 à Reims aux côtés des forces démocratiques et progressistes. Le 1<sup>er</sup> mai 2002 quasi unitaire constituera un second moment d'importance.

Il a également été rappelé qu'une manifestation de solidarité avec le Peuple palestinien avait lieu le 23 avril à 18 h, à Reims et que la CGT appelait à cette manifestation.

Le Président de l'OSICA après avoir soumis l'ordre du jour aux participants, leur a présenté les documents qui leur ont été remis :

- bilan de l'OSICA pour 2001 (activité, organisation, fonctionnement et financement)
- propositions d'orientations pour 2002 (activité, organisation, fonctionnement et financement)
- liste des pays en Champagne - Ardenne
- composition et fonctionnement du conseil du développement de l'Agglomération de Chalons-en-Champagne

### --- I / Point sur l'intercommunalité ---

Puis un point sur l'état de l'intercommunalité a été fait :

#### 1) Le processus de recomposition du paysage institutionnel dans le cadre de la loi Chevènement arrive à son terme.

La grande majorité des Communautés sont en place où sur le point de l'être. Le nouveau paysage se traduit par l'existence à court terme d'environ 3 500 Communautés de Communes,

150 Communautés d'Agglomération et une quinzaine de Communautés Urbaines, soit 3600 Communautés pour un peu plus de 36 600 Communes.

Néanmoins, des ajustements restent à faire. Par exemple la Communauté de Communes de l'Agglomération Rémoise pourrait en 2003 devenir une Communauté d'Agglomération. Autre ajustement possibles, certaines Communautés de Communes sans Taxe professionnelle unique (TPU) pourraient se doter de cet outil fiscal.

En Champagne - Ardenne, il existe une centaine de Communautés.

## **2) le processus de contractualisation des territoires vient compléter le précédent**

Parallèlement aux Communautés, émergent dans la cadre de la loi Voynet cette fois-ci, des Agglomérations (à ne pas confondre avec les Communautés d'Agglomération) et des Pays.

Agglomérations et Pays constituent le cadre de discussions de projets d'Agglomération et de Projet de Pays qui une fois validés par les instances politiques et par une nouvelle instance de concertation (les Conseils de Développement) deviendront des contrats d'Agglomération et des Contrats de Pays inclus dans le volet territorial du Contrat de Plan Etat - Région.

Ces projets - contrats constituent un enjeu social et économique pour la CGT car ils auront des incidences sur la vie quotidienne des salariés et de leur famille.

Environ 7 contrats d'agglomérations et une vingtaine de contrat de pays devraient être discutés en Champagne - Ardenne.

Dans le même temps, des Conseils de Développement devraient être créés. Il s'agit d'instance assez proche de ce qu'est un Conseil Economique et Social Régional, mais à l'échelle d'une Agglomération ou d'un Pays.

La CGT entend être présente dans le débat visant à l'élaboration de ces Projet et dans les Conseils de Développement.

## **3) le projet d'Agglomération rémois et ces incidences régionales**

Le 26 février 2002, le projet d'Agglomération rémois a été lancé en présence de 350 personnes. Ce projet doit être l'objet d'une attention particulière de part ces incidences à l'échelle régionale. Il repose sur 8 thématiques dont le contenu constitue un enjeu social, voire sociétal.

L'OSICA à sa demande, a rencontré l'UD de la Marne à ce sujet, le 22.04.2002. L'idée d'organiser une journée d'étude sur le projet d'Agglomération rémois a été retenue et programmée pour le 17 mai, en lien avec les 3 UL rémoises et tous les syndicats concernés.

### **--- II/ Bilan 2001 de l'OSICA ---**

Le bilan de l'OSICA est joint à ce courriel.

L'OSICA apparaît comme un instrument syndical utile à la CGT.

### **--- III/ Les propositions d'orientations pour 2002 ---**

Elles sont jointes à ce courriel.

Elles ont été validées. L'idée d'un renforcement des liens avec le CERESCA a été adoptée ainsi que celle tendant à organiser un travail sur le pays d'Epernay.

Globalement, il s'agit d'élargir l'activité de l'OSICA, de renforcer ses liens avec les structures de la CGT et avec le milieu universitaire, de renforcer le nombre de personnes ressources, de faire vivre toutes les instances de l'OSICA, obtenir des fonds publics, etc

### **--- IV/ L'élection du Bureau ---**

Bien qu'élu pour 3 ans selon les statuts, le Bureau a demandé à l'AG de lui renouveler sa confiance.

Le Bureau demeure composé comme suit :

**Claude Chapat, Vice Président**  
**Ghislain Jannot, Trésorier**  
**Karim Lakjaa, Président**

### **--- V/ ---**



A l'occasion du verre de l'amitié, le Bureau de l'OSICA a remercié toutes celles et ceux qui ont contribué au succès de l'OSICA en 2001, notamment, le comité régional, les cheminots, les UL Reims Ouest et Reims Ville.

**Karim LAKJAA**  
**Président de l'OSICA**  
**le 24.04.2002**